



LIGUE NORD

Comités : 21 – 22 - 23 - 24



REGLEMENT DES COMPETITION SAISON 2011-2012

TRIPLETTE 1^{ère} Division

Les Comités **Champagne- Ardennes, Nord-Pas-de-Calais, Seine et Marne et Picardie** organisent le championnat régional Triplettes 1^{ère} division qui attribue le titre de champion régional des 4 Comités et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du 25 mai au 28 mai 2012 à Vichy. Ce championnat est ouvert à tous joueurs licenciés dans un de ces Comités et à jour de leur cotisation 2011-2012. Le nombre de Triplettes qualifiées pour la finale nationale a été fixé à **3** par notre Président de Ligue.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Le championnat se déroule en **1 finale de 2 séances** qui se joueront à
Salle communale (à côté de la Mairie)
Rue Gaston Paris
51160 AVENAY VAL D'OR
Première séance le 24 mars 2012 à 13h45
Deuxième séance le 24 mars 2012 à 20h45

Participation : **45€ par triplète et par séance.**

Pour participer à cette épreuve, l'indice de la triplète doit être supérieur à 23 points (voir tableau ci-joint).

Le nombre de triplètes participant aux séances 2 sera fonction du nombre de triplètes participant à la première séance en fonction du tableau ci-après

Nombre de triplètes	Premiere seance	Deuxieme seance
8	Howell 8	Howell 8
9	Howell 10	Howell 8
10	Howell 10	Howell 10
11	Howell 12	Howell 10
12	Howell 12	Howell 12
13	Howell 14	Howell 12
14	Howell 14	Howell 12
15	Howell emmanuel	Howell 14
16	Howell emmanuel	Howell emmanuel
17	Ligne 9 tables	Howell emmanuel
18	Ligne 9 tables	Howell emmanuel
19	Ligne 10 tables	Howell emmanuel
20	Ligne 10 tables	Howell emmanuel

INSCRIPTION

La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement au directeur d'épreuve **avant le 20/02/2011.**

Mr Pascal DUCHENE 33 rue de la sommevue 08360 CHATEAU-PORCIEN

pascal@p-duchene.com

03 24 38 99 36 / 06 85 75 89 39

La mise en place de la première séance sera déterminée en fonction du nombre d'inscrits et sera faite de façon à équilibrer les lignes grâce au logiciel d'inscription extar.

Les triplettes présentes sur le lieu de l'épreuve et **non inscrites** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** de permettre d'arriver à un nombre pair de triplettes.

A l'issue de la finale, les **3 premières** triplettes seront qualifiées pour la Finale Nationale qui aura lieu du 25 au 28 mai 2012 à VICHY.

REGLEMENT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T.

Chapitre 2 : Règles communes à toutes épreuves Articles 21 à 40.

Chapitre 4 : Titre II Championnat par Triplettes : Articles 61 à 73.

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre

DIRECTEUR D'EPREUVE

Le Directeur d'épreuve a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec le règlement.

PCN et coefficient de séance.

PCN : FINALE 1.8

Le coefficient de chaque première séance est de 1

Les coefficients des séances suivantes seront calculés suivant la nouvelle formule en vigueur, à savoir :

Le pourcentage d'éliminés entre les 2 séances.

Si le pourcentage d'éliminés = 0, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente.

Si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 20%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.05

Si le pourcentage d'éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.1

Si le pourcentage d'éliminés est supérieur à 42%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.15

RETARD

Les Triplettes doivent être présentes et complètes à 13h30

Après 10 minutes, délai de grâce, l'arbitre inflige 0.5% d'abaissement du pourcentage obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Après 15 minutes, l'arbitre peut déclarer forfait la ou les triplettes incomplètes. Une triplette présente ne peut se retirer avant cette décision sans encourir de sanction.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera En fonction des éléments présentés.

SYSTEME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger sur feuille, mise sous enveloppe cachetée,

Dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites

équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part au fur et à mesure des éliminations en championnat de France.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

Le Directeur d'Epreuve et l'arbitre se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeraient utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la Compétition, en accord avec le règlement de la FFT.

**Le Directeur d'Epreuve
Pascal DUCHENE**

**Le Président de Ligue
Philippe CARDON**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Cardon', written over a horizontal line.

TABLEAU DES INDICES DE VALEUR

Pour jouer en
TRIPLETTE D1,
l'indice global de la
triplette doit
Être supérieur à **23**

INDICES DE VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	94
1T	Première Série Trèfle	64
2P	Deuxième Série Pique	24
2C	Deuxième Série Cœur	22
2K	Deuxième Série Carreau	18
2T	Deuxième Série Trèfle	16
3P	Troisième Série Pique	4
3C	Troisième Série Cœur	4
3K	Troisième Série Carreau	4
3T	Troisième Série Trèfle	4
4P	Quatrième Série Pique	2
4C	Quatrième Série Cœur	2
4K	Quatrième Série Carreau	2
4T	Quatrième Série Trèfle	2
NC	Non Classé	2

